

ASSEMBLEE GENERALE

16 AVRIL 2011

LE POUZIN

RAPPORT D'ACTIVITE
2010

Ce rapport d'activité est le fruit d'un travail collectif. Il a été rédigé par le bureau fédéral, puis travaillé en Conseil d'Administration le 20 janvier 2011

INTRODUCTION

Comme depuis la mise en route de notre projet fédéral 2006-2010, le rapport d'activité s'articule autour des 5 orientations de notre projet :

- DEVELOPPER UNE EXPERTISE ET UNE FORME D'ACTION QUI QUALIFIE LES PROJETS
- ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX AU "FIL DE L'EAU" ET DANS LES MUTATIONS EN COURS
- RENFORCER LE PORTAGE POLITIQUE DU PROJET CENTRE SOCIAL
- CONSTRUIRE UN FEDERALISME ACTIF ET PARTICIPATIF
- PROMOUVOIR ET DEFENDRE LES VALEURS ET LE PROJET « CENTRE SOCIAL »

Ce rapport d'activité a pour objectif de permettre à chaque acteur de notre réseau de pouvoir mesurer son avancée et de pouvoir se prononcer lors de sa présentation en assemblée générale.

Notre projet aura du être renouveler cette année, mais par décision du CA fédéral et pour nous mettre dans un calendrier similaire avec les 7 fédérations de Rhône-Alpes et notre union régionale, il ne le sera qu'en 2012.

QUELQUES ELEMENTS POUR FACILITER LA LECTURE

Quatre pictogrammes permettent de visualiser l'avancée de notre action. Ces pictogrammes sont à comprendre comme des indicateurs de tendance. Ce sont les administrateurs fédéraux qui lors du Conseil d'Administration du 20 janvier 2011 ont qualifié l'avancée du projet fédéral.



L'action avance dans le sens du projet fédéral.
Elle a permis une bonne mobilisation des acteurs du réseau.



Le travail est en cours de finalisation ou l'action n'a pas encore démarré. Il y a encore quelques freins à lever, mais l'action devrait se mettre en place



La situation est compliquée ou bloquée.
Il y a des blocages qui ne sont pas encore levés et empêchent la mise en œuvre de l'action.



L'action n'a pas démarré
Cela était prévu dans le projet fédéral (par exemple le travail autour de la prise en compte du vieillissement des populations) ou cela n'a pas encore rencontré d'échos dans le réseau.

Les points importants en 2010

Suite au conseil d'administration du 20 janvier, les administrateurs fédéraux ont choisis de mettre en avant lors de l'Assemblée générale certains points de ce rapport d'activités. Ainsi les points suivants seront mis en débat :

Un réseau en développement

Le renforcement de l'équipe fédérale

Grâce au soutien financier des partenaires de la convention et de la FCSF par le biais d'un fonds mutualisé, nous avons pu recruter une chargée de mission. Depuis février, date à laquelle Vanessa Jaume a pris ces fonctions à mi-temps nous avons pu développer des actions et projets qui nous tenaient à cœur mais que faute de temps disponibles nous ne pouvions mettre en œuvre à la hauteur souhaités.

2011 devrait voir une nouvelle étape, Vanessa passant de 52 à 72% ETP

Une première mobilisation sur une démarche de lutte contre la pauvreté

DEVELOPPER UNE EXPERTISE ET UNE FORME D'ACTION QUI QUALIFIE LES PROJETS

DEVELOPPER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Objectifs d'actions :

Permettre aux équipes d'animation des projets de centres d'acquérir des outils, des techniques afin de créer les conditions d'une participation active des populations.

(Activité permanente)

<p>Lors des accompagnements fédéraux auprès des centres, en particulier lors des renouvellements d'agrément, la fédération propose la mise en œuvre de diagnostics participatifs.</p>	<p>Il n'y a pas eu de renouvellement de projets sociaux ni de création de centre cette année.</p>
<p>Le travail effectué avec les professionnels (commissions) aborde la question de la place des habitants dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des actions, les processus de décisions.</p>	<p><u>Objectif des commissions de pairs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">Répondre aux attentes et difficultés professionnelles participantsConstruire le réseau en facilitant les échanges de pratiques et de points de vueFaciliter la construction d'une communauté de pensée en adéquation avec la charte fédérale et la spécificité des territoiresQualifier les professionnels avec en filigrane la question du développement social local et le développement du pouvoir d'agir des habitants.Permettre la naissance de projets communs fédéraux ou inter-centre <p>Commission référent famille/actions collectives</p> <p>3 journées. 15 personnes présentes en moyenne.</p> <p>On constate une participation régulière de tous les référents famille ou agents de développement social, ce qui montre un intérêt des professionnels pour ce type de regroupement de pairs.</p> <p>Le travail de cette année a été basé essentiellement sur la problématique de la fonction d'animation globale du centre social et le rôle du référent-famille dans ce cadre.</p> <ul style="list-style-type: none">• La question de la prise en compte du territoire et de ses habitants : creuser la question des inégalités sociales sur les territoires d'action. Voir en quoi la marche départementale et régionale de lutte contre la pauvreté peut être un levier pour s'emparer de la question, mobiliser les habitants, constituer et accompagner un collectif, faire émerger publiquement des préoccupations locales.• La question des outils de mobilisations, d'accompagnement des habitants, d'animation de collectifs.• La question des différentes portes d'entrée d'un centre social ET Comment permettre le passage d'une porte d'entrée à l'autre en favorisant l'accompagnement de projets d'habitants avec une visée émancipatrice.• Le centre social comme Lieu d'animation de la vie sociale « vivre ensemble ».• Le centre social comme Maison des initiatives et des projets d'habitants « Faire ensemble ».• Le centre social comme Espace développant une citoyenneté active « ensemble, faire pour les autres.

- Questionnement sur le rôle d'un référent-famille dans un centre social outil de transformation sociale. En 2011, travail autour de missions/fonctions/compétences. Quels besoins en terme de qualification ?

Commission enfance/jeunesse

3 journées. 12 personnes en moyenne. On note une régularité dans la fréquentation des commissions par les animateurs. Le groupe est composé à 50% de responsables jeunesse et 50% de responsable enfance. Cette configuration du groupe permet un véritable travail différencié sur les questions qui sont propres au public accueilli, et aux méthodes d'animation mises en place.

Nous avons conservé néanmoins un tronc commun de réflexion autour de :

- Posture, missions, compétences d'un animateur. Outil de recrutement d'un animateur occasionnel.
- Constats de société/valeurs portées par le CS/missions d'un accueil de loisirs.
- Emergence de questionnements autour du cadre éducatif du CS et de l'élaboration du projet éducatif. Quelle est la place des parents et de la communauté éducative dans la co-définition du projet éducatif ? Comment impliquer les parents dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des mini-séjours FACS ?

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEVELOPPER UNE ACTION EDUCATIVE RENOUVELLEE

Objectifs d'actions :

Développer une forme d'animation enfance et jeunesse qui produise de l'investissement et se construise avec l'ensemble du monde des adultes (parents, adultes, associations, élus, éducateurs)

(Activité permanente)

<p>La fédération conduit une réflexion sur le sens de notre action jeunesse avec les animateurs, les directeurs et toute personne intéressée.</p>	<p>Le climat de confiance créé dans la commission enfance-jeunesse permet d'aborder des questions de fond, tant au niveau du sens de l'action que l'on défend, des écarts qui peuvent exister en fonction de la réalité du terrain, que de la posture de l'animateur. Les participants formalisent leur désir de s'enrichir en croisant leurs pratiques, en débattant des partis-pris, en ayant accès aux réflexions engagées au niveau fédéral, régional ou national.</p> <p>Nous avons poursuivi le travail de construction d'un référentiel éducatif en abordant la question de la construction de repères éducatifs communs émanant de constats concernant la vie familiale, les enfants et les jeunes dans notre société / valeurs éducatives / rôles et missions d'un centre de loisirs.</p> <p>Les animateurs ont formalisé le souhait de s'interroger sur la place des parents dans les accueils de loisirs et les outils favorisant leur participation.</p> <p>La prise de recul sur la fonction d'animateur est incontournable de ce travail. Elle a été abordée en miroir à travers la construction d'un outil de recrutement d'animateur.</p> <p>Les animateurs ont émis le souhait de transformer le projet de création « d'une charte/référentiel » en outil de mobilisation, de réflexion sur cadre éducatif/place des parents dans l'élaboration du projet éducatif du CS. Il s'agit de construire un outil vidéo d'une vingtaine de minutes (documentaire) visant à faire émerger le débat et à susciter la participation autour de la question du projet éducatif dans les centres sociaux</p> <p><u>2011 : Création d'un outil vidéo</u></p> <p><i>Enjeu</i> <i>Impulser une réflexion avec les animateurs enfance du territoire sur l'articulation entre Projet Social et Projet Educatif</i></p> <p><i>Objectifs</i> <i>Déterminer pourquoi et comment impliquer la communauté éducative dans la construction du projet éducatif du centre social</i> <i>Conscientiser les animateurs sur l'importance de la prise en compte des ressources / problématiques / constats liés au territoire, et des valeurs portées par les centres sociaux dans l'élaboration du projet éducatif</i> <i>Transformer les pratiques dans les centres sociaux du territoire</i> <i>Impulser une dynamique en croisant les pratiques des animateurs et s'interrogeant sur la prise en compte des spécificités des territoires et des publics.</i></p>
<p>Tous les deux ans, la fédération conduit avec les animateurs jeunesse et des jeunes une action collective.</p>	<p>Depuis plusieurs années la FACS porte l'organisation des mini-séjours fédéraux. Cette année, du fait volonté de plusieurs centres de développer des séjours à destination des adolescents, et de l'embauche de Vanessa JAUME, la FACS à coordonner l'organisation de</p> <ul style="list-style-type: none">• 3 séjours enfants (total : 90 enfants)• 2 séjours jeunes (total : 20 jeunes) <p>Ces séjours ont concerné les centres sociaux de Valgorge, Les Vans, Tournon, Annonay, le Pouzin, Saint Agrève, Le Teil, et l'accueil de loisirs de Colombier le jeune.</p> <p>La nouveauté de cette année réside dans la mise en place de séjours sous tente. En effet, nous avons misé sur la plus-value pédagogique et éducative de séjours en camping, plus engageant pour les enfants et les animateurs.</p> <p>Les séjours enfants, d'une durée de 5 jours, se sont déroulés sur le camping de Saint Avit (Nord Drôme), autour de la thématique de l'éducation à l'environnement et de la coopération.</p>

	<p>Les séjours ado étaient itinérants, sous tente et en vélo, d'une durée de 5 jours. Un itinéraire sécurisé rejoignant la Voulte à Privas en passant par le Cheylard, avait été défini par les animateurs au préalable.</p> <p>Ce parti-pris du camping et de l'itinérance (pour certains) a été permis par l'achat d'un parc de matériel de camping effectué par le centre social du Pouzin, qui s'est engagé à le mettre à disposition de la FACS.</p> <p>Le bilan de ces séjours est positif tant au niveau de l'engagement des centres, que de la préparation, et du déroulement sur place. On note un fort investissement des bénévoles et directeurs des centres qui sont venus aider au montage et démontage du camp de base de saint Avit.</p> <p>Le choix du partage des risques financiers liés à permis à la FACS de clôturer en équilibre le budget des séjours.</p> <p><i>Suite au bilan partagé effectué lors de la dernière commission enfance-jeunesse, il a été convenu que le même type de séjours serait mis en place en 2011 (enfants+ados). Les éléments logistiques et techniques étant aujourd'hui maîtrisés, le choix des responsables enfance/jeunesse est de passer plus de temps sur l'élaboration du projet pédagogique et éducatif.</i></p>
<p>Le Conseil d'administration fédéral, produit un texte de référence sur la question de la jeunesse, base du positionnement fédéral.</p>	<p>Le texte de référence n'a pas vu le jour en 2010.</p> <p><i>Une proposition de projet est en cours pour 2011 afin de cibler le travail sur l'interaction entre projet social et projet éducatif, en posant la question de la participation de la communauté éducative dans l'élaboration du projet éducatif des centres.</i></p>
<p>En fonction des besoins la fédération organise des formations d'animateurs</p>	<p>La formation des animateurs par l'équipe du Vieil Audon n'a pas pu avoir lieu cette année pour des questions de calendrier.</p> <p>Un week-end de formation à destination des animateurs des mini-séjours était prévu sur le site (camping de saint Avit) autour des thématiques « éducation à l'environnement » et « projets coopératifs ». Néanmoins, les intempéries nous ont obligées à raccourcir ce temps de formation sur une journée, ce qui n'a pas été satisfaisant.</p> <p><i>La FACS devrait engager un travail sur rôle/posture/compétences/qualification des animateurs jeunesse, et ce, afin de permettre un repositionnement des animateurs visant à entrer dans une démarche d'accompagnement de projets jeunes produisant de l'engagement citoyen (en lien avec le chantier éducation de la FCSF), de mettre en place un accompagnement et des modules de formation spécifique à destination des animateurs jeunes.</i></p>

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FACILITER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Objectifs d'actions :

Créer les conditions pour que les nouveaux habitants de nos quartiers, villes et villages s'intègrent le plus rapidement possible et deviennent des acteurs de notre avenir commun.

(Activité permanente)

<p>Développer avec les animatrices d'accueil une réflexion sur la fonction accueil qui soit aussi tournée vers le "non – public", qui soit en veille sur le territoire.</p>	<p>La charte de l'accueil dans les centres sociaux, élaborée par la « commission accueil » validée par le Conseil d'administration du 27 février 2008, permet peu à peu aux structures de faire progresser cette fonction.</p> <p>Des équipements ont menés ainsi une réflexion sur cette fonction cette année, à Annonay, Valgorge, Le Pouzin. Des projets d'aménagements ont été réalisés (Le Pouzin) ou ont abouti (Valgorge). On peut toutefois remarquer que la fonction accueil dans le centre social c'est développé passant peu à peu d'un lieu d'inscription, de renseignements et d'orientation, porté par les personnels d'accueil, vers une écoute plus fine des habitants et du territoire portée plus largement par les équipes salariées et bénévoles.</p> <p>Les membres de cette commission avaient émis le souhait de bénéficier d'un temps de formation sur la communication verbale, l'écoute. 3 journées de travail ont été organisées avec un intervenant.</p> <p>Par contre, nous n'avons encore réussi avec l'ensemble du groupe à mettre en place les tableaux de bord de veille que nous avons validés avec les directeurs en 2009.</p> <p><i>Ce groupe poursuivra ces rencontres en 2011 sur la base de 3 rencontres, qui seront consacrées à la poursuite du travail de formation à l'écoute avec la même intervenante. Par ailleurs nous poursuivrons la finalisation de notre travail sur les tableaux de bords avec une analyse de la pertinence de l'outil.</i></p>
<p>Aider les centres qui le souhaitent à aller vers les nouveaux habitants de leur territoire</p>	<p>Pas de demande particulière de centres en 2009</p>

ŒUVRER POUR QUE CHACUN AIT ACCÈS AU LOGEMENT

Objectifs d'actions :

Accompagner les personnes les plus fragilisées dans l'accès ou le maintien dans leur logement, participer à la réflexion sur le logement en Ardèche, Promouvoir des formes novatrices de logement social.

(Activité permanente)

<p>La fédération est inscrite avec 6 centres sociaux du département dans le traitement social du logement. Elle fait de cette action de traitement social la base d'une fonction de veille sur la problématique logement sur le département.</p>	<p>L'année 2010 a été marquée par trois faits importants sur cet axe de notre projet fédéral:</p> <ul style="list-style-type: none">• La poursuite du travail d'accompagnement social lié au logement sur 5 lots dans le cadre du marché public du Conseil général, avec un avenant concernant les enquêtes sociales dans le cadre de la charte de prévention des expulsions• La poursuite d'une supervision pour les conseillères• Le renouvellement du marché public pour les années 2011-2013• Un premier travail en actions collective autour de la question du logement en Ardèche dans le cadre du collectif régionale de lutte contre la pauvreté (marché 2010 pour la dignité et contre la pauvreté). <p><u>L'accompagnement social lié au logement</u></p> <p>Pour les 6 centres inscrits dans le marché public en 2009-2010, le travail d'accompagnement sur l'ensemble des lots a été très important. Le nombre de mois mesurés réalisés sur le marché public 2009 a atteint les 143% par rapport aux prévisions et l'année 2010 sera sur les mêmes bases. Cette croissance importante est à relier avec la dégradation de la situation financière des ménages et la hausse des loyers et du coût de l'énergie qui fragilise les plus précaires de nos concitoyens. Il y a parmi les personnes qui sollicitent aujourd'hui un soutien une forte augmentation de personnes ayant des revenus salariaux. Des travailleurs pauvres qui n'arrivent plus à boucler leurs budgets, qui doivent faire des choix de plus en plus drastiques et qui malgré tout n'y arrivent pas et cumulent des dettes de plus en plus lourdes.</p> <p>Le conseil général et les acteurs du Fonds unique Logement ont bien pris en compte cette donnée, en particulier par une augmentation importante de l'enveloppe financière de l'accompagnement social. Mais il est à craindre que cela ne règle pas durablement les difficultés de ces familles, en nombre toujours plus important.</p>
--	--

Depuis le premier juin 2010, par avenant au marché public nous réalisons les enquêtes sociales demandées par la justice. Les partenaires du FUL ont situé ce travail dans le cadre de la prévention des expulsions, et nous demandent d'accompagner les familles dans la préparation de leur convocation au tribunal. Il s'agit pour nous de les aider à exposer au mieux leur situation et les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre pour résorber leur dette de loyer.

Nous avons participé activement à la mise en place de la procédure et des outils (Line Julien, conseillère au centre social du Pouzin, Christian) et aux diverses rencontres autour de ce travail. La aussi nous ne pouvons que constater une hausse importante d'un nombre d'enquêtes. Les chiffres de 2009 font état de +29% par rapport à 2008, et 2010 sera certainement sur la même base.

Les partenaires nous font un retour largement satisfaisant du travail accompli par les centres, que ce soit dans le cadre de l'accompagnement social au logement que dans le cadre des enquêtes sociales. La réunion de bilan (pilotee par la DDCSPP, cellule logement) de ce semestre de test montre que les centres saisis ont été efficace (100% de retour pour un taux moyen de 88%) et que la qualité des enquêtes est bonnes.

Sylvaine Anthouly, assistante fédéral de l'Uracs qui assure l'ensemble des tâches administratives (dans le cadre de la convention Uracs / Facs) a mis en place à la fois avec le secrétariat du service logement et avec les conseillères des centres des procédures qui allient efficacité et rapidité.

En fin d'année, comme l'an passé, nous avons sollicité les centres pour vérifier avec eux s'il fallait réajuster les termes de notre accord financier pour prendre en compte la forte hausse de mois mesures qui ne se répartit pas uniformément entre les lots. Par retour de mails ils ont donné leur accord, ce qui permettra de rééquilibrer sur les paiements des derniers trimestres les montants pour aller vers un taux horaire avec moins d'écarts.

Nous avons poursuivi la supervision à la demande des conseillères. Une intervenante externe, formatrice à l'école d'infirmière d'Annonay et en BTS de conseillère en Economie sociale et Familiale a animé trois journées en 2010. Ce temps de supervision est ouvert à d'autres acteurs qui œuvrent dans l'accompagnement social au logement: nous ont ainsi rejoint l'ADAAR, le Collectif 31 d'Annonay.

Ce temps de supervision est important pour les conseillères qui peuvent ainsi analyser leur pratiques, échanger des outils, mais aussi partager entre professionnels sur des situations de plus en plus complexes.

Le renouvellement du marché public

Le marché public arrivant à terme à la fin de l'année, nous avons commencé à préparer notre candidature à partir du mois d'avril en concertation avec les centres et le CA fédéral.

Nous avons demandé une décision des instances des centres sur le choix de poursuivre ou non, ce que nous avons obtenus en début d'année. Deux rencontres (en 2010) et une prochaine en janvier 2011 avec les présidents et directeurs des centres, ainsi que de nombreux échanges de mails, nous ont permis de construire notre réponse et de finaliser la convention qui organise les relations entre les centres et la fédération. A la demande des centres sociaux de Valgorge, Villeneuve de Berg, Le Pouzin, Tournon, Saint Agrève et Annonay, nous avons soumissionné sur 6 lots du marché public (1 de plus que sur précédent marché).

Nos dossiers sont passés en commission d'appel d'offre et aujourd'hui nous pouvons annoncer qu'ils ont tous été retenus. C'est donc sur presque 80% du département que les centres sociaux agiront dans le cadre de l'ASLL pour les trois années qui viennent.

En amont, nous avons participé à l'évaluation du précédent marché est fait état de quelques difficultés et dysfonctionnements sur les termes du marché public. L'intégralité de nos remarques ont été prises en comptes dans le cahier des charges.

	<p>Ainsi en est-il du mode de rétribution, de la mise en place de taquet dans le nombre de mesures, qui devraient nous permettre une meilleure gestion du travail des conseillères et d'obtenir une juste rémunération du service accompli.</p> <p>Le conseil d'administration de la fédération ne peut que se féliciter du niveau d'écoute des services du conseil général.</p> <p>Comme annoncé en 2009 nous n'avons pas réussi à faire de ce travail d'accompagnement social, un levier de transformation collective et d'action sur les politiques logements sur le département. <i>Nous devrions pouvoir à partir de 2011 (dans le cadre du renouvellement du marché public), en partenariat avec les centres sociaux, être bien plus présents sur cette question. En effet, cet axe de travail se traduit dans notre candidature au marché public par deux propositions.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions collectives. Ceci devra se travailler par les centres en lien avec les UT dans le cadre de la mise en place des PTLI • A partir du travail des conseillères créer un observatoire du logement et des problématiques liés au logement en Ardèche.
<p>La fédération participe au travail du Conseil Général autour de la problématique du logement</p>	<p>Voir paragraphe précédent</p>
<p>La fédération développe des partenariats avec les acteurs du logement sur le département (bailleurs, associations, collectivités locales ...) pour contribuer à l'élaboration d'une réponse qui soit la mieux adaptée.</p>	<p><u>Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté,</u> la FACS accompagne les centres à constituer des groupes locaux autour de la thématique du mal-logement (outils de diagnostic, d'animation de collectif, de mobilisation des habitants). L'idée est de regrouper les acteurs du territoire (essentiellement associatifs) qui œuvrent dans le champ du logement et de la précarité, et les habitants concernés par cette problématique. Il s'agit pour ces groupes d'élaborer un diagnostic, de définir la situation problème, et de mettre en place les moyens d'actions pour transformer la situation dans une visée d'amélioration collective des conditions de vie des habitants (actions dans l'espace public, dialogue avec les collectivités locales et institutions, etc.).</p> <p>2010 a vu naître 3 groupes : Annonay, Tournon et les Vans. Le groupe de Privas est pour l'instant en sommeil.</p> <p>Ces groupes sont l'émanation de la dynamique lancée par la marche de lutte contre la pauvreté bi-départementale et régionale de juillet 2010 à laquelle ont participé une centaine d'ardéchois. La thématique du mal-logement avait été abordé lors d'un travail de diagnostic du territoire durant la soirée d'accueil des marcheurs à Tournon (2ème étape de la marche), avec près de 150 habitants drômois et ardéchois.</p> <p>Les groupes locaux seront en mesure, dès 2011, d'interpeller les décideurs pour construire avec eux des réponses aux problématiques de logement sur les territoires, de porter leurs revendications et leurs propositions.</p> <p>Afin d'avoir une lisibilité pertinente à l'échelle du département, les groupes sont réunis dans un collectif thématique logement 07 avec différents partenaires tels que le secours catholique, RESF, Alliance intergénérationnelle, collectif 31 et les centres sociaux.</p> <p>1 réunion a d'ores et déjà eu lieu pour définir les axes de travail de ce collectif et les gains souhaités pour 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 gain « atteignable, dans nos compétences, avec nos forces » Faire pression / repérer / rendre visible les logements vacants • 1 gain « ambitieux, qui nécessite de mobiliser d'autres partenaires » Faire appliquer la loi DALO • 1 gain « utopique, sort de nos champs de compétences. A garder comme visée à long terme » Eviter les expulsions <p>La FACS participe au collectif régional de lutte contre la pauvreté, dont le travail est orienté pour 2010/2011 autour de deux problématiques partagées par tous les territoires Rhône-alpins : la santé et le logement.</p> <p>La FACS a entamé un rapprochement avec le Conseil Général (action sociale) par le biais de la direction de la solidarité territoriale et des UT.</p>

PRENDRE EN COMPTE LE VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS

Objectifs d'actions :

Participer à la construction « d'un vieillir dans son quartier, son village en restant un membre actif de la communauté ».

(Démarrage prévu en 2008)

<p>La fédération organise en 2008 un temps de travail et de prospective autour de la question du vieillissement et du positionnement des centres sociaux.</p>	<p>Le chantier autour de la question du vieillissement des populations et de la manière dont les centres sociaux pouvaient apporter une réponse au « bien vieillir dans son village, son quartier, son chez soi » s'est poursuivi en 2011.</p> <p><i>Après le voyage d'étude en Dordogne en 2009, un groupe de travail c'est constitué en 2010 pour construire le projet départemental, dans le cadre d'une démarche régionale. Ce groupe réuni 11 centres sociaux sur les 16 du départements. Il est constitué d'une vingtaine de personne pour moitié bénévoles, pour moitié salariés.</i></p> <p><i>En 2010, il s'est réuni trois fois, pour finaliser notre projet. Aujourd'hui, des actions ont été lancées dans certains centres (Saint Agrève, Le Pouzin entres autre) en partenariat avec d'autres acteurs de leur territoire.</i></p> <p><i>Par ailleurs la Facs s'était engagé à dégager un dizaine de journée de travail du délégué fédéral, pour animer et coordonner une réflexion avec trois autres fédérations de Rhône-Alpes. Le projet est aujourd'hui validé et est devenu par décision du CA de l'Uracs un des projets de notre union régionale. Nous sommes entrés dans la phase de négociation avec nos partenaires financiers. Une première rencontre avec la CARSAT de Rhône-Alpes a eut lieu en novembre 2010, nous devons nous revoir au cour du 1er trimestre 2011.</i></p> <p><i>Ce chantier sera l'un des chantiers prioritaires pour 2011, à la fois pour la fédération départementale et pour notre union régionale. Nous chercherons au cours du premier semestre à affiner notre analyse en conduisant un diagnostic territorial et en construisant le partenariat local et départemental, pour nous mettre en recherche—action-expérimentation à partir de la fin de l'année .</i></p>
---	---

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

--

ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX AU ‘FIL DE L’EAU’ ET DANS LES MUTATIONS EN COURS

SOUTENIR LES ADHERENTS

Objectifs d’actions :

Répondre aux attentes en terme d’appui, de soutien de nos adhérents.

(Activité permanente)

<p>Le temps de travail de la fédération directement auprès de ses adhérents en collectif ou en individuel.</p>	<p>Intervention du délégué fédéral entre autres à:</p> <ul style="list-style-type: none">• Les Vans : Remplacement de la coordinatrice de l’association en congés maternité . Structuration de la comptabilité. Travail avec un groupe d’administrateurs et la direction pour élaborer les schémas de délégations et de responsabilités• ASA: Participation à l’évaluation de la directrice à la demande des administrateurs de l’association• Le Teil: Animation avec la directrice de quelques réunions d’équipe pour faciliter le rapprochement entre les salariés et la création d’une culture partagée autour d’un projet commun• Le Pouzin: fin du travail avec le centre sur les délégations et responsabilités, accompagnement des administrateurs pour l’évaluation annuel du directeur• Privas : participation au comité de pilotage, soutien ponctuel à la directrice.• Annonay : A la demande des partenaires, le Conseil d’Administration de la fédération du 23 juin 2009 a décidé de la mise en œuvre d’un devoir d’intervention, confié par délégation au délégué. Celui-ci porte sur le rétablissement de la démocratie interne, la formation des acteurs tant bénévoles que salariés, le soutien lors des recrutements, l’appui aux administrateurs dans l’accomplissement de leurs fonctions, le soutien au président et au directeur, la coordination de projets des centres, la participation au comité de pilotage institutionnel animé par la ville d’Annonay. <p>L’année 2010, n’a pas été une année de transition simple. Des divergences concernant le mode de gouvernance et des difficultés internes au conseil ont ponctué le premier semestre.</p> <p>L’Assemblée Générale de juin à vu le président non réélu au CA.</p> <p>Depuis une nouvelle équipe de pilotage c’est mise en place autour d’un binôme de présidences.</p> <p>Aujourd’hui :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le directeur remplaçant a été confirmé en CDD jusqu’en décembre 2011• Le CA a retrouvé un fonctionnement plus en adéquation avec notre charte• Le plan de redressement qui avait été voté en AG (résultat du travail à un DLA que nous avons prescrit) ce met en place peu à peu. <p><i>Pour 2011, nous accompagnerons l’association dans la procédure de recrutement de son futur directeur, et continueront de participer dans le cadre du devoirs d’intervention fédérale à tous les CA.</i></p> <p><i>Si le rétablissement de la démocratie interne de cette association se poursuit nous pourrons dans le courant de l’année réexaminer sa reconnaissance fédérale, de son statut actuel de membre stagiaire à membre actif.</i></p>
--	--

Des missions de médiation entre les centres sociaux et leurs partenaires (collectivités locales entre autre) sur demande des centres ou des partenaires.	Nous avons poursuivi notre rythme de rencontres régulières avec la CAF du Haut Vivarais, la ville d'Annonay, le conseil général autour de la problématique liée au dysfonctionnement démocratique de l'association des centres sociaux d'Annonay. A la demande de la ville, nous avons participé à un comité de pilotage et d'accompagnement des centres sociaux.
--	---

SE SITUER DANS LES INTERCOMMUNALITES

Objectifs d'actions :

Permettre aux centres qui le souhaitent de prendre une dimension intercommunale, les accompagner dans leur réflexion et dans la mise en œuvre de ce développement.

(Début de l'action 2006)

Participation des centres sociaux ardéchois, avec des élus des intercommunalités à un programme interfédéral visant à qualifier cette forme nouvelle d'action et de partenariat pour nos adhérents (2006-2007).	<p>Lors de l'examen du plan d'actions fédéral, nous avons programmé pour le 1er semestre de 2011 une rencontre animée par la Fédération et Mairie conseil sur la thématique de centre social et intercommunalité Toutefois les administrateurs fédéraux ont souhaité mieux comprendre le fonctionnement des EPCI estimant manquer d'information.</p> <p>Nous avons donc organisé le 15 décembre un CA largement ouvert avec l'intervention du Directeur de la Communauté de communes du pays de Romans. Celle-ci a réuni une trentaine de personnes, administrateurs fédéraux, mais aussi salariés et bénévoles de centres.</p> <p>Dans un contexte en fort mouvement (réforme des collectivités locales, prises de compétences par les communautés de communes) elle nous a permis de mesurer les enjeux pour les centres sociaux d'être en dialogue avec ces instances.</p> <p>Nous sentons du côté des communautés de communes une volonté de développer des actions dans des champs où traditionnellement les centres sociaux sont présents. Il convient donc pour nous de les convaincre que nos actions et la manière dont nous les conduisons ne peuvent que rencontrer leur projet politique de développement du territoire.</p> <p>La journée avec conseil aura lieu courant 2011 devrait permettre de contribuer à une plus grande compréhension par les EPCI de « l'objet centre social » et à nos adhérents de se rapprocher de ces derniers.</p>
---	---

PREVENIR LES RISQUES FINANCIERS

Objectifs d'actions :

Eviter les crises liées à des difficultés financières, anticiper lors des changements de politique.

(Activité permanente)

Mise en place de tableaux de bord et d'outils d'analyse financière des centres, pour les centres.	<p>La mise en place de l'outil était prévue début 2007, mais la charge travail du délégué n'a pas toujours permis en 2010 de mettre en œuvre cet axe.</p> <p>Il conviendra en 2012 lors du renouvellement du projet fédéral de s'interroger sur la pertinence de ce travail. La connaissance que nous avons du réseau, ainsi que notre proximité avec les adhérents, ne suffit-elle pas pour avoir une vision globale, mais suffisamment fine de la situation économique des centres?</p>
---	--

<p>Partenariat avec les institutions pour repérer les situations critiques et mettre en place des propositions de réponses.</p>	<p>Le bon niveau de partenariat avec la CAF d'Aubenas et le Conseil général, nous a permis de poursuivre le soutien financier particulier en direction de l'ASA d'Aubenas et de Valgorge et de déboucher en 2010 sur le cofinancement de 4 postes d'animateurs.</p> <p>Le bon niveau de partenariat avec la CAF du Haut Vivarais, le conseil général et la ville d'Annonay nous a permis de gérer au mieux la situation complexe des centres sociaux d'Annonay et d'obtenir un cofinancement supplémentaire de poste d'animateur pour ces derniers</p>
<p>Alerte fédérale en cas de risque.</p>	<p>Alerte fédérale de notre présidente auprès des députés et des sénateurs sur les risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A la fin des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) qui pour quatre centres sociaux risquait de se traduire par une suppression de l'allègement de charges sociales URSSAF (de +15 000 à +40 000 euros de charges à payer) • Aux retraits de l'état dans le financement de postes FONJEP (soutien de l'état par une aide directe sur des postes d'animation ou de direction) qui suivant les centres peut aboutir à une perte de 7 500 à 15 000 euros. <p>Sur ces deux points il conviendra d'être très vigilant en 2011, le dispositif ZRR a été prolongé d'une année par l'assemblée nationale sur proposition d'un amendement des députés issus de la ruralité. Pour les Fonjep la décision n'est pas encore prise, mais il y a dans le budget de la nation une baisse de 50% de cette ligne en 2011 et une disparition en 2012 pour les postes issus du ministère de la cohésion sociale. Notre fédération nationale a interpellé le ministère ... à suivre</p>
<p>Traitement des risques en amont de la crise</p>	<p>Pas de crises majeures, mais des alertes fédérales (voir ci-dessus)</p>

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENFORCER LE PORTAGE POLITIQUE DU PROJET CENTRE SOCIAL

REPERER LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Objectifs d'actions :

Permettre que les administrateurs de nos associations soient en veille sur les enjeux véritables de leur territoire.

(Activité permanente)

<p>Une ou deux fois par an, la fédération propose aux conseils d'administrations des centres sociaux un temps de débat et d'analyse sur une question de société et sa traduction concrète sur le quartier, la ville ou le village sur lequel ils sont implantés. Pour animer ce temps, elle propose des outils et des méthodes.</p>	<p>En 2009 nous avons eu plusieurs temps de débat en CA fédéral autour de la DSP (délégation de service public) et des marchés publics suite à une note de cadrage réalisée par l'Uracs. Ce travail d'analyse et la participation de quelques administrateurs lors d'une séance de travail organisée à la CAF de Lyon avec un juriste, nous a permis lors du premier CA de janvier 2010 d'adopter cette note. Elle nous engage à ne plus reconnaître les centres sociaux en DSP, préconise une limitation budgétaire sur les appels d'offre et à sensibiliser les élus sur les risques pour la vie associative en cas de recours à ces procédures et de privilégier le recours aux conventions de subventions.</p> <p>En septembre , nous avons organisé à Valgorge, notre premier séminaire fédéral. Deux thèmes ont ponctué les deux journées de travail :</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Etre administrateur fédéral.</u> Dans une période ou lors de la prochaine AG de la fédération la moitié des postes sont à pourvoir, il nous a semblé particulièrement judicieux de prendre le temps de cette réflexion. Quels sont les ressorts de mobilisation? Quels sont les compétences nécessaires? Qu'est ce qui nous rassemble?• <u>La laïcité.</u> Après un premier échange en CA sur cette thématique en 2009, ou nous n'avions pu aboutir faute de temps, nous avons consacré 1 journée à cette question. Accompagné par Jacques Deplace, paysan philosophe, nous avons pris le temps nécessaire à l'analyse, et à la construction d'une position commune à partir de notre charte fédérale et d'une posture ouverte mais ancrée dans le principe de laïcité. <p><i>« La reconnaissance laïque des pluralité de croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire »</i> <i>In la charte fédéral, Anger, juin 2000</i></p>
<p>Dans le travail autour du renouvellement de projet, la fédération propose des outils, des animations pour que nos dirigeants bénévoles puissent avoir une vision prospective de l'avenir de leur territoire.</p>	<p>Pas de renouvellement de projet en 2010</p>

RENFORCER LE TRAVAIL ASSOCIE BENEVOLES ET SALARIES

Objectifs d'actions :

Développer une forme de « travail associé » entre les administrateurs et les professionnels des centres sociaux.
(Activité permanente)

La participation à la demande des centres à la clarification des rôles, missions et délégations des différentes instances et fonctions.	Travail avec les centres sociaux du Pouzin et des Vans jusqu'à la rédaction du schéma de délégations
La participation à la demande des directeurs à des temps de médiation, redynamisation des équipes salariées.	Pas de travail direct avec les équipes des centres en 2010 hormis le travail avec le centre social du Teil déjà cité
Lors des recrutements de directeurs en appui auprès des administrateurs des centres la fédération cette forme de collaboration est abordée et traduite dans le profil de poste du directeur.	Pas de recrutement de directeur en 2010, ni de demande d'appui aux recrutements sur d'autres postes

DEVELOPPER LA DEMOCRATIE DANS NOS ASSOCIATIONS

Objectifs d'actions :

Développer la participation des habitants dans les instances des associations, œuvrer pour une démocratie associative participative.
(Activité permanente)

Un travail avec les directeurs et les membres des bureaux pour imaginer des modalités d'animation des assemblées générales qui donnent envie d'y participer (2006 – 2007).	Pas de travail dans ce sens en 2010
Un travail avec directeurs et administrateurs pour que nos associations ouvrent et animent des espaces de collaboration, réflexion avec les habitants en dehors des instances formelles (Bureau, Conseils d'Administrations, Assemblées Générales).	Fin du projet soutenu par la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un appel à projet « démocratie des projets qui visent à permettre à des habitants de dialoguer avec les institutions. 4 centres sociaux et l'unité territoriale sud est avec « le festival de la débrouille solidaire » ont participé à cette action. Nous avons sur cet accompagnement l'appui de l'association « la noria » avec qui nous avons déjà travaillé lors des renouvellements des projets des centres qui est intervenu auprès des centres sociaux d'Annonay et de Ville-neuve de Berg

CREER LES CONDITIONS D'UN RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT

Objectifs d'actions :

Participer au réinvestissement et à l'engagement des administrateurs et des bénévoles dans la conduite du projet.

(Activité permanente)

<p>La fédération propose chaque année aux administrateurs fédéraux et à ceux des centres de participer à des temps de travail collectif (université d'été de l'Union Régionale par exemple).</p>	<p>Proposition par la Facs d'inviter deux bénévoles par centre social à l'université d'été de l'Uracs. 8 acteurs du réseau ardéchois se sont rendus sur le Vercors pour réfléchir à la thématique « libertés individuelles, libertés collectives ».</p> <p>Nous avons par ailleurs participé à deux autres temps forts:</p> <ul style="list-style-type: none">• Une journée de travail organisée par la fédération des centres sociaux du Languedoc sur la réforme des collectivités locales avec l'intervention de M. Gontcharoff, fondateur de l'Adels. 8 personnes ont participé à cette rencontres.• Une matinée de travail organisé par l'Uracs à la CAF de Lyon sur les convention de subvention avec l'appui d'un juriste. Cette rencontre faisait suite à celle de l'an passée sur les formes de contractualisation. Une quinzaine de personnes a participé à ce temps de travail, dont des représentants de collectivités locales, d'EPCI, de la CAF.
<p>La fédération propose chaque année des formations à destination des administrateurs et bénévoles de ses adhérents.</p>	<p>Nous avons organisé en 2010 deux formations</p> <ul style="list-style-type: none">• Une formation à l'animation de réunions avec 11 personnes dont 6 élus associatifs. Ce fut pour le groupe l'occasion de s'interroger sur l'organisation et l'animation de groupes projets avec des habitants ou des instances associatives. Le choix des horaires et d'accueillir sur cette formation bénévoles et salariés n'étaient peut-être pas des plus judicieux.• Une formation des nouveaux administrateurs: 29 personnes dont 28 bénévoles ont participé à cette action (Tournon, Annonay, Les Vans, MJC La Voulte). Ce fut pour eux l'occasion de redécouvrir ou de découvrir le projet centre social, son articulation avec les politiques publiques, la place qu'il peuvent prendre au sein des CA.• Un temps de formation sous formes de séminaire sur la fonction d'administrateurs et la laïcité (voir précédemment) 19 personnes ont participé à ces deux journées <p>Et :</p> <p>Participé à l'université d'été de l'Uracs : 4 bénévoles Participé à la formation création de site organisé par la FCSF en Rhône-Alpes : 2 bénévoles Participé aux journée DSL et vieillissement organisé par la FCSF à Bordeaux: 1 bénévole</p> <p>Nous constatons une augmentation constante des personnes qui participent à ces actions. Les personnes qui participent à ces actions témoignent du profit réalisé dans leur fonction, dans leur approche de la complexité de nos projets.</p> <p><i>Nous poursuivrons en 2011 ce travail de formation avec la mise en place de :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Une formation conduite des instances pour les bénévoles et directeurs, sur deux ou trois samedi</i>• <i>Une formation pour les nouveaux administrateurs en fin d'année</i>• <i>Une formation autour de la posture du centre social dans la prise en compte du vieillissement des populations</i>• <i>Une formation à la communication (mise en place de sites internet)</i>

Mais aussi deux formation en collaboration avec l'Urac (organisme de formation professionnel) à destination des salariés des centres

- *Une formation à l'animation d'actions collectives*
- *Une formation pour la mise en place de l'évaluation des projets sociaux.*

Conformément à la décision du conseil d'administration, la formation est gratuite pour les bénévoles, la fédération prenant en charge les frais de déplacement et ne demandant pas de participation pour les frais pédagogiques, les frais de repas étant pris en charge à tour de rôle par les associations accueillant les groupes.

Ces dépenses sont compensées par des recettes provenant pour une très large part de la cotisation des centres à FOSFORA (fonds pour la formation des bénévoles) dans le cadre de leurs cotisations à la FCSF, et pour une part du CDVA (fonds de développement de la vie associative) subvention de l'état, pour la formation des bénévoles.

Nous avons participé aux travaux de la CPCA (Coordination permanente des coordinations associatives) de Rhône-Alpes qui, dans le cadre du contrat sectoriel Etat Région, avait déposé avec la CRESS (chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) une fiche action pour étudier la mise en place pour tous les bénévoles de la région d'un fonds de formation.

Après de nombreuses séances de travail, nous avons en fin d'année 2009 validé la création de ce fonds régional. L'année 2010 fut une année d'expérimentation de cet outil, au service d'un droit à la formation des bénévoles, centré sur les formations collectives et le projet politique des associations. Cette expérimentation a été soutenu financièrement tant dans le fonctionnement du dispositif que dans les actions de formation par la région Rhône-Alpes.

2011 sera une nouvelle année de fonctionnement de cet outils, la région continuera d'abonder financièrement. La fédération poursuit sa présence au sien de ce fonds.

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

--

CONSTRUIRE UN FEDERALISME ACTIF ET PARTICIPATIF

DEVELOPPER UN RESEAU SOLIDAIRE

Objectifs d'actions :

Développer l'entraide entre les acteurs des centres, les échanges de pratiques, développer la participation des centres sociaux dans leur fédération.

(Activité permanente)

<p>La fédération organise des temps d'échanges de pratique, d'analyse, de formation entre les différents acteurs professionnels et bénévoles des centres (présidents, directeurs, animateurs enfants, jeunesse, accueil, référents famille).</p>	<p>Les quatre instances que nous animons (comité des directeurs, commissions enfance-jeunesse, référents familles, accueil) ont régulièrement fonctionné en 2010. L'arrivée de Vanessa Jaume au sein de l'équipe fédérale a permis de développer qualitativement le travail avec ces groupes de pairs.</p> <p>Nous pouvons noter pour le comité des directeurs une rencontre avec Benoit Vandoolaeghe, autour du management du projet social tant sur ces aspects gestion que projet.</p> <p>Des temps de travail autour de l'évaluation des projets sociaux et de notre positionnement dans le cadre du PTI</p>
<p>Le Conseil d'Administration travaille la procédure d'adhésion reconnaissance, principe qui lie le centre social à sa fédération (2006).</p> <p>L'adhésion reconnaissance des membres est étendue à chaque renouvellement de projet.</p>	<p>Depuis le début de l'année 2009, régulièrement en conseil d'administration nous avons examiné les demandes de renouvellement des adhésions reconnaissances des centres sociaux.</p> <p>Cela a été l'occasion pour les administrateurs fédéraux de découvrir au travers d'une présentation du projet des centres par le président et le directeur la richesse et la diversité des actions conduites sur le département. Cela a été aussi pour le centre un moment fort de réaffirmation de son engagement fédéral. Pour les administrateurs fédéraux ce fut une occasion de porter un regard sur chaque acteur et la manière dont il fait vivre les valeurs de la charte et le projet fédéral.</p> <p>En 2010 nous avons validé l'adhésion du centre social de Privas, géré par le CCAS. Le Conseil d'Administration a souhaité le reconnaître en qualité de membre stagiaire, dans l'attente de l'installation par le centre social d'un comité d'usager. Cela a été fait depuis.</p> <p>En 2011, nous aurons aussi à examiner les statuts de deux autres centres sociaux que nous avons reconnu comme stagiaires en 2009, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le centre social « Espace Social » de La Voulte en gestion CCAS• L'association CLEFS (ex LEJ) qui a repris la gestion du centre social CAF du Teil• Le centre social « l'Art des Liens » de Privas en gestion CCAS
<p>La fédération diffuse et encourage la diffusion des « bonnes pratiques », « bon outil », « bon plan » dont elle a connaissance.</p>	<p>Pas de diffusion sous forme de publication en 2010, mais on constate que les centres sont aujourd'hui plus en interactions qu'il y a 5 ans, et qu'ils n'hésitent plus à s'interpeller.</p> <p>Ainsi par exemple en est il de projet de séjours d'hivers que certains co-organisent, des temps de travail pour partager des outils ...</p>

ANIMER UNE FEDERATION DEMOCRATIQUE

Objectifs d'actions :

Faire de l'espace fédéral un lieu où chaque acteur peut apporter sa vision, la confronter avec celle des autres membres et où se construit dans le dialogue et le respect mutuel une parole politique fédérale commune.

(Activité permanente)

<p>La réunion régulière des instances fédérales (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau).</p>	<p>Notre conseil d'administration est composé de 26 administrateurs élus + 3 membres de droits.</p> <p>Les 29 membres élus se répartissent de la manière suivante Collège des administrateurs de CS : 16 Collège des salariés au CA : 9 Collège des institutions : 1</p> <p>La parité est presque respectée, 17 hommes pour 12 femmes. La diversité de notre CA (âge, sexe, origine géographique, catégorie sociale) et la bonne représentation de tous nos adhérents est le signe de la bonne vitalité de notre association.</p> <p>Les instances se réunissent régulièrement. Nous avons eu 6 CA avec une présence de 17 administrateurs en moyenne. Par ailleurs nos CA étant ouverts aux acteurs des centres qui nous reçoivent nous avons eu en moyenne 5 invités en 2010.</p> <p>Toutefois, nous ne pouvons nous satisfaire de ce pourcentage de 59% de présent en moyenne. Certes les routes ardéchoises peuvent être longue, en particulier l'hivers (et nos CA d'hivers sont ceux où la présence est la plus faible), mais il nous semble important pour que notre projet soit largement partagé, qu'un objectif plus ambitieux de participation au CA doit nous animer.</p> <p>Nous avons tenus 6 Bureaux avec en moyenne 6 membres sur 8</p> <p>Le recrutement de Vanessa Jaume sur le poste de chargé de mission fédérale a été pris en charge par une commission fédérale 3 administrateurs et le délégué</p> <p>L'assemblée générale 2010 avec 73 personnes présentes s'est révélée dynamique, avec une intense qualité de débat. Pour la première fois cette assemblée avait été préparé et animée par quatre administrateurs. Toutefois non peut noter une baisse de 9.8% par rapport à 2009 de présence à l'AG. Ce n'est pas catastrophique mais pour la première fois depuis 2005 nous voyons ce chiffre baisser. La date plus tardive en est une des causes, l'autre est peut-être a cherché du coté de la mobilisation du réseau.</p>
<p>Une fois par an la fédération propose un séminaire à tous ses adhérents autour d'une question qui fait sens pour le réseau (les contenus, les méthodes visent à la participation de tous).</p>	<p>Lors de l'Assemblée Générale 2007 nous avions envisagé un temps de rencontre autour des échanges interculturels pour 2008 (ou 2009 en fonction de la charge de travail des centres autour des renouvellements de projets).</p> <p>Celui-ci est toujours en préparation avec la commission jeunesse. Une rencontre sera organisée en 2011.</p>

DEVELOPPER LE RESEAU

Objectifs d'actions :

Développer quantitativement le réseau fédéral, pour apporter une réponse en terme d'animation de la vie sociale à la population de notre département.

(Activité permanente)

<p>L'accompagnement d'association dans l'élaboration d'animation globale sur un territoire, se traduisant principalement par une contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales (Centre social, Animation locale).</p>	<p>Pas de nouvelles adhésions en 2010, mais des rencontres avec différents acteurs qui pourraient se concrétiser dans les prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none">• MCJ des trois rivières,• Commune de Vallon pont d'Arc.• Communauté de communes Beaume Drobie (Valgorge - Joyeuse - Rosières) <p><i>Il nous semble que sur ce plan nous ne sommes pas assez dynamique, peut-être conviendrait-il d'avoir une démarche un peu plus volontariste sur des lieux où nous sommes persuadé que le projet de centre social est une bonne réponse aux problématiques du territoire.</i></p>
<p>Des rencontres avec d'autres acteurs associatifs partageant nos valeurs et nos formes d'animation.</p>	<p>Nous avons suite à la réforme du service civile entrepris un travail de refonte de notre partenariat avec unis cité. Nous cherchons à construire avec cette association dont le cœur de métier est l'accueil de jeunes en volontariat, un partenariat plus ancré dans les territoires. Il s'agirait autour d'un ou plusieurs centres sociaux de pouvoir accueillir une équipe de jeunes pendant une année sur plusieurs projets avec d'autres partenaires.</p> <p><i>Fin 2010 nous n'avons pas réussi à finaliser ce dispositif, mais il y a autour du centre social du Pouzin une initiative qui si elle se concrétisait pourrait servir de test pour l'ensemble du réseau. 2011 doit être cette année de mise en place de ce partenariat, qui si nous ne pouvons le finaliser pourrait nous conduire à gérer au niveau de la fédération une équipe de volontaires, au service de projets de territoires portés par les centres</i></p>

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

--

PROMOUVOIR ET DEFENDRE LES VALEURS ET LE PROJET « CENTRE SOCIAL »

REPRESENTER LES CENTRES

Objectifs d'actions :

Représenter les centres sociaux dans les différentes instances, avec nos partenaires départementaux entre autre. Diffuser les réussites et bonnes pratiques de nos adhérents.

(Activité permanente)

Elaborer la nouvelle convention inter-partenariale.	<p>La nouvelle convention élaborée en 2009 avec nos partenaires pour trois ans a été signé en début d'année.</p> <ul style="list-style-type: none">• Elle consolide le dispositif partenarial• Elle permet une augmentation de 33% de la subvention en direction du réseau fédéral pour soutenir le développement de la fédération ce qui a permit le recrutement d'un chargé de mission comme prévu• Elle acte un soutien renforcé en direction des adhérents de la Facs : augmentation de l'enveloppe financière, élargissement en direction de l'ensemble des adhérents de la Facs et plus seulement des centres sociaux, création d'une enveloppe spécifique pour des centres en difficultés ou sur des projets spécifiques, et cofinancement de poste d'animation (soit +14,3%) <p>Elle est le cadre d'un fort partenariat et confirme le soutien des partenaires dans un contexte difficile. Nous pensons qu'elle est le fruit de la reconnaissance de notre action au service des centres et de notre département.</p> <p>Dans un contexte économique difficile pour nos partenaires nous ne pouvons qu'être fier de l'effort financier consenti.</p>
Accompagner si besoin les demandes de présentation des centres.	Pas de représentation spécifique des centres en dehors du cadre de la convention inter-partenariale
Deux fois par an la fédération édite un bulletin d'information à destination du réseau, mais aussi de nos partenaires pour promouvoir l'action des centres.	<p>Nous avons en 2010 posé les fondation de ce travail. Le groupe de trois administrateurs , en lien avec l'Uracs a proposé au CA de juin une stratégie de communication dont le premier acte est la création du site fédéral pour promouvoir notre projet. Pour ce faire deux membres du groupe ont participé à une formation de création de site organisé par la FCSF. Notre site est en cours de création, l'implication de Vanessa dans ce chantier à partir du 1er janvier 2011 devrait nous permettre d'avancer un peu plus vite.</p> <p>Par ailleurs, une formation de création de sites va être organisé début 2011 pour les centres par ceux qui avaient suivi la formation.</p>

RENFORCER LE PARTENARIAT D'ACTION

Objectifs d'actions :

Faire de l'espace fédéral un lieu où chaque acteur peut apporter sa vision, la confronter avec celle des autres membres et où se construit dans le dialogue et le respect mutuel une parole politique fédérale commune.

(Activité permanente)

Avec les partenaires institutionnels

Le Conseil Général

- o La fédération participe à la réflexion sur la politique jeunesse du Conseil Général.
- o La fédération participe à la réflexion sur l'animation de la vie sociale des territoires.
- o La fédération participe à l'élaboration du nouveau règlement pour l'action sociale liée au logement.

Avec la Direction de l'Enseignement, des Sports et de la Vie Associative

Toujours un bon niveau de dialogue et de partage stratégique au service des centres sociaux avec le service Vie Associative. Les rencontres sont régulières dans le cadre du dispositif conventionnel (soit au titre du groupe de suivi : Sélima Guittouni et le délégué, soit sur un champ plus politique : les cadres du service, le vice président et notre présidente avec le délégué). Les comités de bassin ont permis aux centres de croiser leurs regards sur leurs territoires avec les partenaires et dans le cadre du comité partenarial départementale la rencontre du 19 novembre a été l'occasion d'un échange de vue avec les CAF, La MSA et les services de la direction de la solidarité

- Nous participation au comité d'attribution du fond relatif à la citoyenneté, ainsi qu'au fonds d'aide à l'équipement des associations.

Dans ce cadre, 6 dossiers ont été retenus en 2010 pour un montant total de + de 41 000 euros.

Début 2011, nous devrions avec les directeurs des centres rencontrer le conseiller général en charge de la politique jeunesse du conseil général. Ce sera pour les centres une occasion de promouvoir leur action, mais aussi de construire de nouvelles relations partenariales.

Avec la Direction de la Solidarité Départementale, après une première rencontre entre les directeurs des centres et les responsables des unités territoriales en 2009, les collaborations se sont accentuées.

Nous avons été sollicités pour participer à l'élaboration du pacte territorial d'insertion lié à la mise en place du RSA. Après débat en CA fédéral, échanges avec les centres nous avons apporté notre vision de l'action à partir des centres sociaux. Nous sommes cosignataires de ce plan qui prévoit entre autres l'association des centres sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre des pactes locaux (Par Unité Territoriale) et l'implication de la fédération dans le dispositif. Les premières rencontres locales se mettent peu à peu en place en fin d'année pour une finalisation des pactes locaux à la fin du 1er semestre 2011 ... à suivre

Nous avons poursuivi notre travail avec l'UT Sud Est dans le cadre du festival de la débrouille solidaire. Participation aux comités de pilotage, préparation et participation aux comités de suivi, animation du groupe « Alimentation », présence lors de la journée du festival.

Nous poursuivons le travail avec le service logement autour de l'ASLL (marché public pour l'Accompagnement Social Lié au Logement des personnes ayant des difficultés de paiements de loyers ou d'accès au logement).

Début 2011, nous devrions rencontrer la Vice Présidente pour évoquer avec elle différents dossiers qui nous tiennent à cœur et sur lesquels nous pensons que les centres sociaux peuvent apporter des réponses concrètes : les développements des actions collectives, le vieillissement des populations.

**Direction Départementale
de la Cohésion sociale
et
de la protection des population**

Le service Jeunesse, vie associative et Sports (ex DDJS)

- o La fédération participe aux différentes instances et dispositifs de la DDJS

Le service lutte contre les exclusions (ex DDASS)

- o La fédération se rapproche de la DDASS, pour envisager avec celle-ci des collaborations autour des REAP, des postes FONJEP DDASS, de la politique de la Ville ...

Avec le service de la Jeunesse et des sports

Nos relations qui s'étaient un peu distendues en 2009 retrouvent un rythme régulier.

Nous avons été sollicité pour participer à différentes instances, sollicitations auxquelles nous avons répondu positivement (en nous partageant la représentation fédérale) et en participant régulièrement aux réunions.

Commission d'agrément Jeunesse Education Populaire (le délégué)
Commission agrément service civique (André Ariotti)
Commission de validation des BAFA (Marc Bardi)

La direction nous avait informé sur deux possibilités de postes fonjep à mi-temps pour le réseau fédéral et pour un centre. Grâce à son soutien nous avons pu obtenir ces deux postes.

Avec le service de lutte contre les exclusions

Nous n'arrivions pas à avoir de relation avec la DDASS, avec la mise en place des enquêtes sociales avant expulsion dans le cadre de l'Accompagnement social au logement, nous avons pu nouer des relations avec le service.

Les CAF du Haut Vivarais et d'Aubenas

La fédération participe avec les CAF au pilotage du projet SERACS (Système d'Échange Rhône-Alpes Centres Sociaux) porté par l'Union régionale.

Nous notons que le niveau de dialogue et de partage stratégique au service des centres sociaux existants ou en création reste toujours d'une grande qualité

En 2011, à la demande de la CAF d'Aubenas notre délégué assurera la direction du centre social Seibel d'Aubenas, afin de le soutenir dans une période transitoire.

La MSA

Nous notons que le partenariat a progressé entre les centres et les acteurs locaux de la caisse, en particulier autour d'action en direction des personnes âgées (ateliers mémoire, lecture chez l'habitant ...)

La MSA est toujours très impliquée dans le travail que conduit la fédération avec les centres autour de la question du vieillissement des populations.

<p style="text-align: center;">Les Pays</p> <p>o La fédération lorsqu'elle est sollicitée, participe avec les centres concernés à l'élaboration du projet de développement des Pays.</p> <p>o La fédération participe, par le biais de ses acteurs locaux, au Conseil de Développement Local des Pays.</p>	<p>Le délégué participait au comité technique du Pays Ardèche méridionale (animation, enfance et jeunesse.) si nous n'avions pas été contacté en 2009, nous avons été de nouveau sollicité pour participer à l'élaboration du schéma enfance jeunesse du pays. Compte tenu que cette mission est dans le champs du travail de Vanessa Jaume, c'est elle qui a participé à ces rencontres.</p> <p>Nous siégeons au Groupe d'Animation Local de programmation du programme Leader porté par le Parc des Monts d'Ardèche. Le délégué y siège en qualité de titulaire, David Piel depuis octobre en remplacement de notre présidente comme suppléant.</p> <p>Même si de nombreux acteurs des centres sont présents dans les différents Conseils locaux de développement, nous n'arrivons pas à faire de ces participations un levier pour impulser une participation accrue des populations, ni un moyen de développer notre analyse des territoires.</p>
<p style="text-align: center;">La Région Rhône-Alpes</p> <p>o La fédération s'inscrit dans certains dispositifs ou projet de la région pour promouvoir et son projet et faire progresser la démocratie</p>	<p>Nous avons en 2008 présenté un projet dans le cadre des appels à projet pour le développement de la démocratie participative lancé par la Région. Ce projet c'est terminé en 2010 avec l'accompagnement de 5 ou 6 actions.</p> <p>Nous avons participé avec trois centres sociaux à la rencontre organisé par la direction "éducation populaire et démocratie participative" à Privas en novembre. A cette occasion nous avons pu évoquer avec la vice-présidente Lela Bencharif le rôle des centres sociaux dans la lutte contre la précarité avec les personnes concernés et les suites de la marche 2010</p>

Avec les partenaires associatifs

<p>o La fédération développe et entretient un partenariat d'action autour des axes de son projet (jeunesse, logement, pouvoir d'agir des habitants, vieillissement, intégration des populations.</p>	<p>Avec Unis-Cités et Culture du cœur nous avons continué en 2010 le travail engagé depuis deux ans. Les centres se sont largement emparés de ces dispositifs pour développer des actions.</p> <p>Avec Solen, l'Adaar, nous nous retrouvons régulièrement autour des questions de logement à partir de l'accompagnement social au logement. Ces deux associations sont invités à participer à la supervision que nous organisons</p> <p>On constate le développement de partenariats multiples dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, tant au niveau local que départemental. La participation et/ou co-animation des groupes locaux et du collectif thématique logement par des partenaires est en augmentation : secours catholique, secours populaire, collectif 31, habitat et humanisme, alliance/maison relais des Vans, unis-cité. Ce développement de nouveaux partenariat est le résultat du travail accompli par la fédération et par les centres dans le cadre du projet de marche pour la dignité et contre la pauvreté.</p>
--	---

Avec le réseau fédéral

o La Fédération Ardéchoise fait partie du réseau de l'Union Rhône Alpes des Centres Sociaux (URACS), elle concourt à la réalisation du projet régional. La Présidente de la Facs participe au Conseil des Présidents de l'Union, le délégué au Comité technique des délégués et aux travaux qui en découlent.

Présence importante de la FACS lors de l'Assemblée Générale de l'Union régionale. Bernard, trésorier de la fédération, est aujourd'hui secrétaire de l'Union régionale. Anne-Catherine Barthelon, présidente de la Facs est membre de droit du CA de l'Uracs, mais n'a eut que peu de possibilité d'y participer.

Le CA fédéral s'était engagé à consacrer 10 jours de travail du délégué de l'Ardèche au service du projet de notre union régionale. Il s'agissait pour 2010 du travail sur le chantier « vieillissement ». Dans ce cadre, il a animé la réflexion du groupe régionale (groupe auquel notre présidente faisait parti). Les deux ont participé à la prise en compte de ce chantier dans le projet de l'Union régionale et à la première rencontre avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite, Santé au Travail) de Rhône-Alpes, prémices nous l'espérons d'un conventionnement prochain.

Le délégué a participé aux travaux de la CPCA sur l'expérimentation du fond de formation des bénévoles pour le réseau fédéral régional.

L'arrivée de Vanessa JAUME a permis d'accentuer l'implication de la FACS dans le réseau fédéral :

Participation de Vanessa et de Christine Julou (administratrice fédérale) au collectif régional de lutte contre la pauvreté

Participation de Vanessa au chantier régional « communication » avec Gérard Timbert, Paul Durand et David Piel (administrateurs)

Stratégiquement, il est convenu que Vanessa participe à tous les comités de délégués de l'URACS afin de pouvoir avoir une vue d'ensemble des orientations régionales et nationales, des stratégies mises en œuvre, des personnes qui composent le réseau.

o La fédération Ardéchoise est partie prenante de la Fédération des Centres Sociaux de France, elle concourt à la réalisation du projet fédéral. Le Président de la Facs participe aux réunions des Présidents, le délégué au Comité des délégués, au comité technique national et aux travaux qui en découlent.

Présence d'Anne-Catherine Barthelon, et du délégué à l'Assemblée générale de la FCSF.

Présence de Anne-Catherine Barthelon, Bernard Entressangle et du délégué lors des séminaires fédéraux.

Participation de Bernard Entressangle au bureau de la FCSF, ainsi qu'à plusieurs groupes de travail: Commission éthique, ruralité ...

Participation de Vanessa Jaume et Christian Dumortier aux réunions des délégués.

Participation de Vanessa au chantier national FCSF « éducation / jeunesse » en lien avec son travail à la Facs.

COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

--